



COMITE DE DIRECTION

Réunion de Bureau

Réunion du 26 avril 2021

Président : M. Edouard DELAMOTTE

Présents : MMES. Patricia ARNOUX, Christine TASTAVIN, MM. Alain BROCHE, Claude COLOMBO, Pierre LAFON, Julien LANDUCCI, Francis MAGGI, Patrick SCALA

MODALITES DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'Appel à la Ligue Méditerranée de Football.

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, cette réunion s'est tenue en visioconférence.

18h30, début des travaux.

CONDOLEANCES :

A la suite du décès de la Maman de M. Patrick SCALA, membre du Comité de Direction, le Président et les Membres du Bureau Exécutif lui adressent, ainsi qu'à ses proches, leurs plus sincères condoléances.

A la suite du décès de M. Eugène FUGEN, ancien dirigeant emblématique du club OGC NICE, le Président et les Membres du Bureau Exécutif adressent, leurs plus sincères condoléances à toutes les personnes touchées par cette disparition.

A la suite du décès de M. Pietro CARBONE, dirigeant depuis plus de 30 ans à l'A.S. Saint-Martin-du-Var, le Président et les Membres du Bureau Exécutif présentent leurs condoléances à sa famille, à ses proches et à son club.

VOEUX :

Le Président et les membres du Bureau Exécutif souhaitent un prompt rétablissement à M. Denis RICCI, membre de la Commission des Coupes, ainsi qu'à son épouse.

FELICITATIONS :

Nous souhaitons la bienvenue à la petite Livia qui vient ravir sa maman et Romain SENESI, membre de la Commission des Coupes. Bravo à eux pour cet heureux évènement qui leur procurera une profonde satisfaction.

COVID-19 :

Le Président rappelle les décisions du 24/03 et du 23/04/21 du COMEX qui arrêtent définitivement l'ensemble des compétitions amateurs pour la saison 2020-2021.

En conséquence, aucun classement ne sera validé, aucun titre ne sera décerné et il n'y aura donc ni accessions ni relégations sportives pour la saison 2020-2021.

Cependant, de nombreuses questions restent en suspens concernant la fin de saison, elles seront présentées par divers groupes de travail au COMEX le 06/05/21 qui prendra les décisions adéquates.

AG D'ETE :

Le Président propose aux membres du Bureau Exécutif de fixer la date de la prochaine Assemblée Générale d'Eté du DCA au samedi 03/07/21. En fonction de l'évolution des conditions sanitaires, le format et le lieu de cette AG seront précisés ultérieurement. Si le présentiel est possible, c'est le site de Beausoleil qui est retenu, compte tenu de sa candidature pour 2020, retoquée pour cause de COVID 19.

TRESORERIE :

La Trésorière Générale, présente la situation financière du DCA.

Quelques éléments : Prise en compte d'une saison pleine comparée à 2020-2021.

LICENCES COMPAREES	2018-2019	2020-2021	ECART	ECART EN %
SENIORS	3767	3453	-314	-8,34%
U19-U18	1051	996	-55	-5,23%
U17-U16	1624	1467	-157	-9,67%
U15-U14	2025	2036	11	0,54%
U13-U12	2755	2376	-379	-13,76%
FOOT ANIM GARCONS	8283	6464	-1819	-21,96%
SENIOR F	480	474	-6	-1,25%
U18 - U17 - U16 FEM	227	225	-2	-0,88%
U15 - U14 FEM	229	243	14	6,11%
U13-U12 FEM	221	263	42	19,00%
FOOT ANIM FEM	462	497	35	7,58%
TECHNIQUE	154	171	17	11,04%
ANIMATEUR	85	170	85	100,00%
FUTSAL	236	163	-73	-30,93%
FEDERALE	14	30	16	114,29%
LIBRE	21124	18494	-2630	-12,45%
FOOT LOISIR	211	168	-43	-20,38%
ARBITRE	556	448	-108	-19,42%
SOUS CONTRAT	292	268	-24	-8,22%
DIRIGEANT	2354	2060	-294	-12,49%
DIRIGEANTE	308	288	-20	-6,49%
EDUCAT FEDERAL	225	249	24	10,67%
TOTAUX	25917	22884	-3033	-11,70%

CONSEQUENCES FINANCIERES PROBABLES : (évaluation)

	2018-2019		2020-2021	ECART	ECART %
LICENCIES	25917		22884	- 3 033	-11,70%
PART /LICENCE	122 242,00 €	4,72 €	107 936,33 €	- 14 305,67 €	
CHGT CLUBS	1345		1066	- 279	-20,74%
DROITS CHGT CLUB	41 646,00 €	30,96 €	33 007,16 €	- 8 638,84 €	
TOTAL PROD LICENCES	163 888,00 €		140 943,50 €	- 22 944,50 €	-14,00%

Par ailleurs, les clubs ont été informés individuellement afin de procéder au règlement du solde définitif de la saison 2020-2021.

Exceptionnellement, il est demandé aux clubs de régulariser leur situation **avant le 30 juin 2021**.

CHAMPIONNATS JEUNES :

Pour la saison 2021-2022, le DCA organisera un championnat U20, en considérant le nombre élevé d'équipes engagées (20) en championnat U19 D1 pour la saison 2020-2021, le glissement générationnel en championnat U20 D1 de ces équipes n'est pas possible, automatiquement.

En conséquence, uniquement pour la saison 2021-2022, ce championnat se déroulera en 2 phases :

- première phase de brassage, en X groupes, ouverte à tout club déposant sa candidature.
- deuxième phase, 1xD1 composée des 12 équipes classées aux premières places de chaque groupe de la phase 1. Les équipes restantes seront reversées en D2.

Pour la saison 2021-2022 uniquement, pour participer au championnat U14, il ne sera pas demandé de dossiers, toutes les équipes candidates seront retenues, la compétition se déroulera en 2 phases.

Les règlements de ces deux catégories seront présentés lors de l'AG d'été.

Pour donner suite à la demande de certains clubs, le Bureau Exécutif émet un accord de principe sur la création d'un championnat U15 F à 11 ; la Commission des Championnats Féminins et la Commission du Développement du Football Féminin et Féminisation ont la charge de présenter au Comité de Direction cette compétition. La possibilité d'un championnat commun avec le District du Var est envisageable.

TERRAINS :

M. Patrick SCALA, en tant que Président de la Commission Régionale des Terrains, souhaite réunir la Commission Départementale, afin de lui présenter les interventions sur les terrains et éclairages à contrôler d'ici la fin de saison ainsi que les modalités de fonctionnement de leur délégation.

COMITE de DIRECTION :

La prochaine réunion du Comité de Direction du DCA se déroulera en visioconférence le jeudi 13 mai 2021 à 18h00.

COURRIER :

As Roquefort : réponse faite ;
FC Gambette : réponse faite.

AGENDA :

30 avril 2021 : AG Elective de la LFA ;
06 mai 2021 : COMEX de la FFF ;
13 mai 2021 : Comité de Direction du DCA à 18h00 ;
05 juin 2021 : Assemblée Fédérale d'été ;
19 juin 2021 : AG d'été de la LMF ;
03 juillet 2021 : AG d'été du DCA.

La séance est levée à 20h00.

Le Président,
E. DELAMOTTE.

Le Secrétaire de séance,
F. MAGGI.